



COMITÉ TARN-ET-GARONNE

Festival des sports de nature



CANOË-KAYAK ET SPORTS DE PAGAIES Marathon des Gorges de l'Aveyron 2019 Samedi 01 juin 2019

Rallye des Gorges de l'Aveyron

Pour la première année dans le cadre du festival des sports de Nature du pays midi-Quercy, le Comité départemental CK du Tarn-et-Garonne organise le Rallye des Gorges de l'Aveyron sur un parcours de 15 kilomètres au cœur des Gorges de l'Aveyron.

Le rendez-vous cette année est fixé au village de Cazals (82),



COMITÉ TARN-ET-GARONNE

Ce rallye est ouvert à tous les licenciés de la F.F.C.K. Vous profiterez de cette journée pour découvrir les superbes gorges de l'Aveyron.

Vous partirez du barrage des Ondes, dépasserez le village de Cazals pour arriver en rive gauche en bas de la forteresse de Penne.

Parcours de 15 kilomètres classe 1 & 2 au cœur des Gorges de l'Aveyron (site *Natura 2000*)

Ravitaillement à mi-parcours sur la plage de Cazals

Navette en bus pour les chauffeurs (places limitées)

Réservation avant le 27 mai 2019

Programme du samedi 01 juin

- **08h00 - 10h00** : Remise des dossards et vérification des inscriptions & paiement
- **10h30** départ navette entre les Ondes et Penne (*retour au point de départ de la course en bus pour les chauffeurs*)
- **10h45** : briefing et vérification du matériel, mise à l'eau
- **Vers 11h00** : départ du Rallye
- **Entre 13h00 - 15h00** : Arrivée à Penne
- **16h00** : remise des récompenses et pot de l'amitié au village de Casals

Inscription :

- 5,00€ par personne pour les licenciés FFCK 2019.
- 9,00 € pour les non licenciés Canoë/Kayak : assurance journée (Titre OPEN)
- 11.00€ matériel de navigation pour la catégorie loisirs uniquement sur réservation, place limitée. (*Matériels et inscription soit 20€*)

Pour participer au rallye, il est obligatoire de disposer d'un matériel conforme et complet :

- bateau avec gonfle et cale pied,
- casque,
- gilet de sécurité
- tenue adapté à la pratique



COMITÉ TARN-ET-GARONNE

RALLYE DES GORGES DE L'AVEYRON

Samedi 01 juin 2019

RÈGLEMENT

ORGANISATION

Le rallye est organisé par le Comité Départemental Canoë-Kayak du Tarn-et-Garonne association sportive loi 1901 agréée Jeunesse et Sport, 130, passage du Gué de la Bardette BP90045 -82800 NEGREPELISSE.

L'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile conformément à la législation en vigueur.

En cas de météo défavorable pouvant entraîner un risque sérieux pour les participants et la sécurité, l'organisation peut unilatéralement décider l'annulation de la manifestation le jour même.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la descente pour des raisons de sécurité : encombrement du parcours, niveau d'eau, difficultés d'accès, conditions météo défavorables, etc.

PARCOURS

Le parcours proposé par l'organisateur du Rallye des Gorges de l'Aveyron est classé en classe 1 à 2. Cette classification peut varier en fonction du niveau d'eau.

La descente a lieu sur la rivière Aveyron. Le départ se situe 100m en aval du barrage des Ondes (commune de St Antonin noble Val) et l'arrivée 200m en aval du Pont de Penne sur la plage, rive gauche.

Créneau horaire : départ à 11h00

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font via internet sur le site canoe-tarnetgaronne.fr du club, et/ou sur le bulletin à imprimer et à envoyer à:

Base canoë kayak

Rallye-CDCK82

BP 90045

82800 NEGREPELISSE

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1er mai jusqu'au 27 mai 2019.

Les inscriptions par chèque seront validées par mail après encaissement du chèque

PARTICIPANT

Les participants au rallye sont informés qu'ils pratiquent le canoë kayak le 1 juin 2019 **sous leur seule responsabilité.**

Le départ se fera en mass START en deux lignes : 1^{ère} ligne sportive et 2^{ème} ligne loisirs.

Tout pratiquant devra être équipé d'un gilet d'aide à la flottabilité aux normes, casque, une tenue adaptée aux conditions météorologiques, une embarcation avec des réserves de flottabilité ou type auto-videur.

Le CDCK82 se réserve le droit de vérifier la tenue et l'embarcation avant le départ.

L'organisation se réserve également le droit de refuser la descente à un groupe ou à une personne pour des raisons de sécurité (matériel non adapté, règlement sécurité FFCK non respecté, réserves de flottabilité absentes, etc.)

Chaque participant doit être en possession d'une assurance sportive licence FFCK 2019 ou titre OPEN et être inscrit pour le rallye.

Les mineurs devront être accompagnés par un adulte référant de leur club.

L'organisateur met en place un dispositif de sécurité qui propose un appui sur certain rapide de la descente. L'organisateur se charge de l'alerte par un balisage (bouée) pour certain rapide ainsi que de la coordination des secours.

Tout participant engage sa responsabilité et ne pourra se retourner contre l'organisateur qui se dégagera de toute responsabilité en cas d'accident, et ne pourra être poursuivi en dommages et intérêts.

DROIT A L'IMAGE

S'agissant d'une manifestation publique, les participants sont avertis que dans le cadre de la manifestation, ils peuvent être filmés, photographiés ou enregistrés. Ils acceptent cette situation et autorisent le CDCK82 organisateur de la manifestation à diffuser leurs images ou leurs voix sur tout support.

ACCEPTATION DU REGLEMENT

L'organisation du CDCK82 se réserve le droit de modifier ce règlement.

Nègrepelisse, le 25/04/2019